

Fiche produit de la formation

Prévention des maladies professionnelles

Objectifs de la formation

Apporter aux salariés les connaissances et compétences nécessaires qui leur permettront d'être acteur de la prévention des risques professionnels et de limiter l'évolution des maladies professionnelles au sein de leur structure. (TMS, risques psychosociaux et autres)

Modalité d'accès

Formation pouvant être demandé par l'employeur au bénéfice de ses salariés dans le cadre des obligations légales de prévention des maladies professionnelles ou bien à l'initiative du salarié souhaitant perfectionner ses connaissances sous réserve de l'accord de son employeur.

Délais d'accès

Cette formation peut être réalisée dès la validation d'une date entre le client et l'organisme de formation sous réserve de la signature du devis et de la convention de formation par le client.

Tarif et financement

Le tarif de la formation, des frais de déplacement et frais divers seront détaillés sur le devis.
Financement sur les fonds propres de l'entreprise.

Public visé

Tout salarié d'entreprise.

Prérequis

Aucun.

Durée

1 journée de 07H00.

Effectifs

Groupe composé de 4 à 10 apprenants.

Maintien des connaissances

Nous préconisons un recyclage tous les 24 mois afin de maintenir les acquis.

Objectifs pédagogiques :

- Définir les enjeux de la prévention
- Comprendre le fonctionnement de l'appareil locomoteur
- Appréhender l'apparition de TMS
- Repérer dans son activité les risques d'atteinte à la santé et proposer des pistes d'améliorations en utilisant la grille d'observation

Méthode et moyens pédagogiques

- Formation apportant les compétences théoriques via un support Power Point, tout en privilégiant les interactions formateur / stagiaires.
- Ordinateur, vidéoprojecteur, support de cours projeté, écran de projection, grille d'analyse et d'observation.
- Il est indispensable de disposer d'une salle pouvant accueillir l'ensemble des participants et d'avoir accès à des postes de travail lors de la partie pratique.

Matériel de simulation.

- Maquette de simulation de port de charge
- Caisse de manutention

Qualifications de l'intervenant

Formateur PRAP-2S à jour de ses validations.

Méthodes et modalités d'évaluation

Validation en contrôle continu.

- Rédaction individuelle de la grille d'analyse et d'observation en lien avec un scénario d'une situation de travail

Modalités d'accessibilité



Si vous êtes en situation de handicap temporaire ou permanent ou si vous souffrez d'un trouble de santé invalidant, nos conseillers sont à votre disposition pour prendre en compte vos besoins, envisager les possibilités d'aménagement spécifiques et résoudre dans la mesure du possible vos problèmes d'accessibilité.

Thèmes et déroulé de la formation

- Présentation de la formation prévention des maladies professionnelles et des objectifs à atteindre - Durée 15 minutes
- La prévention. (Durée : 01h45)
- La santé au travail. (Durée : 01h00)
- L'appareil locomoteur. (Durée : 01h00)
- Les atteintes à la santé. (Durée : 45 minutes)
- L'apparition des TMS. (Durée : 20 minutes)
- Les risques psychosociaux. (Durée : 30 minutes)
- Les principes de sécurité physique et d'économie d'effort. (Durée : 30 minutes)
- Les risques de mon métier. (Durée : 01h00)
- Bilan de formation. (Durée : 10 minutes)

« Le tarif de la formation, des frais de déplacement et frais divers seront détaillés sur le devis »

Pour toute réclamation, aléa ou difficulté, veuillez utiliser le lien suivant : armoriskformation.fr

Version mai 2026